



## Divorce entre un résident algérien et une algérienne

Par **fafa75**, le **07/03/2017** à **14:29**

Bonjour,

Je suis algérienne mariée en algérie à un résident algérien possédant une carte de séjour. Je suis rentrée en france dans le cadre d'un visa c 90 jours alors que mon dossier de regroupement était en cours. J'ai fait l'objet de violences conjugales et j'ai été contrainte de quitter le domicile conjugal. Suite à un dépôt de plainte, j'ai enchaîné avec une requête de demande de divorce ici en france. Mon mari ayant été convoqué pour la première audience, il s'est précipité de déposer une requête en algérie. Un huissier s'est présenté chez mes parents avec une convocation et ils ont refusé de la prendre. Ma question est comment procéder pour stopper la procédure en algérie sachant que ma demande en france est antérieure à la sienne ? Merci de votre aide

Par **youris**, le **07/03/2017** à **15:33**

bonjour,

un tribunal français est compétent pour prononcer le divorce d'un couple étranger. dans le cas de fafa75, si le couple s'est installé en france dès le mariage et que leur résidence habituelle y est également située, c'est la loi française qui sera applicable. quand il y a litige, en matière de divorce, sur la compétence entre un tribunal français et un tribunal étranger, c'est le premier tribunal saisi qui est compétent. par contre il faudra transcrire le divorce prononcé en france à l'état-civil algérien. salutations

Par **fafa75**, le **07/03/2017** à **15:55**

Bonjour,

Merci de votre réponse rapide. Par contre le divorce est en cours en France. Je voulais savoir comment faire pour éviter que la procédure lancée par monsieur en Algérie soit aboutie et surtout comment procéder pour que le juge algérien ne prononce pas le divorce à ma bas en mon absence. Merci par avance

Par **youris**, le **07/03/2017** à **16:16**

cela concerne le droit algérien de la famille pour lequel nous ne sommes pas compétents.

Par **fafa75**, le **07/03/2017** à **21:50**

Bonsoir youris, merci d'avoir pris le temps de me répondre.